Modes de scrutin



-> Modes de scrutins traditionnels

- * Un seul vote, pour un seul candidat
- * En France : scrutin majoritaire uninominal à deux tours
 - Problème du vote utile
 - Tendance au bipartisme
- * Dans les pays anglophones : scrutin majoritaire uninominal à un tour
 - Vote utile pratiquement systématique
 - Bipartisme avéré (USA) ou tripartisme (Royaume-Uni)

-> Vote par préférence

- * Classement des candidats dans l'ordre de préférence
- * Pratiqué dans quelques pays, notamment en Australie
 - Influence moindre du vote utile
 - De nombeux cas "pathologiques"
 - Fausse bonne idée
 - D'autres méthodes de comptage existent, mais elles sont complexes

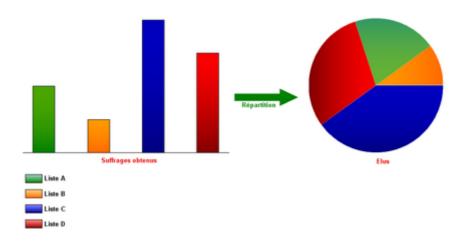
-> Vote de valeur et jugement majoritaire

- * Notation de chaque candidat
- * Mode de scrutin expérimental, non encore pratiqué à grande échelle
- * Vote de valeur : élection à la meilleure moyenne
 - Très simple et facile à compter
 - Expressif : on peut s'exprimer sur chaque candidat
 - Tendance à élire des candidats consensuels, souvent centristes
 - Sensible aux stratégies de vote utile
- * Jugement majoritaire : élection à la meilleure médiane (note du milieu)
 - La moitié des électeurs a donné une meilleure note, et la moitié une moins bonne
 - Aussi expressif que le vote de valeur
 - Un des modes de scrutin les moins sensibles au vote utile
 - Des candidats de tous bords peuvent être élus
 - Le FN finit souvent dans les derniers



La proportionnelle

-> Les nombres de députés élus sont proportionnels aux scores de leurs listes respectives



Répartition à la proportionnelle (Source : Wikipédia)

* Pratiqué dans de nombreux pays en Europe et ailleurs

-> Modes de scrutin mixtes

- * Une partie des députés élus dans des circonscriptions, l'autre à la proportionnelle
- * Pratiqué en Allemagne, au Venezuela et dans d'autres pays d'Amérique Latine
- * La plupart du temps, la proportionnelle s'applique à l'ensemble de l'assemblée (compensation)

-> Biproportionnelle

- * Répartition des sièges par circonscription (régions, grandes circonscriptions européennes) et par liste
 - * Proportionnalité selon les deux critères
 - * Pratiqué en Suisse
- * Une variante existe avec des circonscriptions à un seul député : le scrutin majoritaire équitable

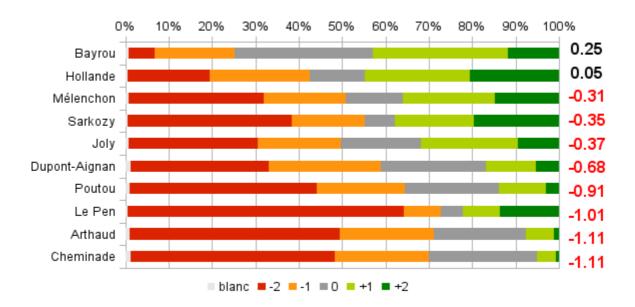




-> Chaque électeur note chaque candidat

- * Permet aux électeurs de s'exprimer sur chaque candidat
- * Permet aux électeurs de s'abstenir partiellement, par exemple sur un seul candidat
- * Non encore pratiqués à grande échelle, de petites organisations le pratiquent avec succès

-> Les votes pour chaque candidat sont ensuite comptés et classés



Exemple de répartition des votes lors d'un test du vote de valeur comme mode de scrutin. Moyenne à droite, médiane au niveau de la barre verticale "50%". (Source : votedevaleur.org)

- * Le vote de valeur élit le candidat ayant la meilleure moyenne
- * Le **jugement majoritaire** élit le candidat ayant la meilleure **médiane** : la moitié des électeurs l'a mieux noté, et la moitié des électeurs l'a moins bien noté
- * Le jugement majoritaire est moins sensible aux stratégies de vote utile, et permet d'élire des candidats de tous bords
- * Le vote de valeur est sensible au vote utile, et élit la plupart du temps des candidats centristes, plus consensuels
- * Le **vote par approbation** consiste à voter pour autant de candidats qu'on le souhaite. Il atténue les effets du vote utile, sans les suppirmer.



La démocratie directe

-> Référendum

- * L'électorat est consulté sur une question politique ou un projet de loi
- * Réponse par oui ou non

-> Initiative populaire/citoyenne

- * Un groupe de citoyens propose un projet de loi
- * Nombre minimal de signatures citoyennes
- * Discuté ensuite à l'Assemblée et/ou proposé au référendum

-> Référendum abrogatif

- * Un groupe de citoyens propose l'abrogation d'une loi ou d'un article de loi
- * Même mécanisme que précédemment

-> Révocabilité des élus

- * Les citoyens peuvent demander à révoquer un ou plusieurs élus
- * Un référendum est ensuite proposé sur la question
- * Un seuil de rejet doit être atteint : 50% ou plus d'électeurs que ceux l'ayant élu

-> Réforme de la Constitution

- * Mécanisme similaire à l'initiative citoyenne
- * Seuils d'adoption plus stricts